

République Française
Département VOSGES
Commune de LERRAIN

EXTRAIT D'UNE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14/05/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
10	9	10

Vote
A l'unanimité
Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture d'EPINAL
Le : 15/05/2025
Et
Publication ou notification du :
15/05/2025

L'an 2025, le 14 Mai à 20:30, le Conseil Municipal de la Commune de LERRAIN s'est réuni à la Mairie de LERRAIN, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur BALAUD Frédéric, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 30/04/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 30/04/2025.

Présents : Mmes : GORNET Agathe, SKRZYNSKI DIDELOT Léa, THIEBAUT Carole, MM : BALAUD Frédéric, DEMURGER Igor, DESBIENDRAS Patrick, DUVOID Frédéric, LACOUR Jean-Pierre, LEBON Joffrey

Excusé ayant donné procuration : M. CHATELAIN Jean-Pierre à Mme GORNET Agathe

Invités : Mme JEANDAT Charlotte, M. WEBER Marc

A été nommé(e) secrétaire : Mme GORNET Agathe

2025-036 – Delibération portant sur avis de la demande d'autorisation environnementale pour la création d'une plateforme de regroupement et broyage de poteaux bois et béton

Monsieur le Maire présente la demande d'autorisation environnementale déposée à la Préfecture par la Société Vosgienne de Recyclage de Bétons (SVRB).

Cette demande concerne la création d'une plateforme de regroupement et broyage de poteaux bois et béton situé sur la zone artisanale de Lerrain.

Les bois dangereux et une majorité des bétons seront sous forme de poteaux et proviendront des producteurs nationaux tels que RTE, ENEDIS, SNCF et Orange, principaux producteurs de ces déchets.

La demande d'autorisation environnementale fera prochainement l'objet d'une consultation du public par voie électronique d'une durée de trois mois.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal, émet un avis favorable à la création d'une plateforme de regroupement et broyage de poteaux bois et béton situé sur la zone artisanale de Lerrain.

Sous réserve que les observations de la consultation soient prises en compte.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 15/05/2025
Le Maire
Frédéric BALAUD

Frederic
BALAUD

Signature numérique
de Frederic BALAUD
Date : 2025.05.15
08:53:14 +02'00'